



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 juin 2021**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 24 juin 2021 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

Les décisions suivantes ont été prises au cours de cette séance :

- Mr TERRANOVA Jean-Luc, 1^{er} adjoint, est autorisé à signer la convention d'utilisation des chemins dans le cadre du projet éolien de Bena ; convention passée avec la Société CPENR de Bena.
- Le conseil municipal émet un avis favorable à la mise à disposition des salles de la maison des Associations à la Communauté de communes du Civraisien en Poitou afin d'y pratiquer des activités enfance dans le cadre des ateliers des « mercredis en folie » ; cette mise à disposition est consentie à titre gracieux. La participation aux charges d'électricité, d'eau et d'entretien des locaux est fixée à 800 € pour l'année. Mr le Maire est autorisé à signer la convention.
- Le devis établi par la Sté INDELEC d'un montant de 4.422 € TTC concernant la remise en conformité du paratonnerre de l'église est accepté.
- Le Conseil municipal décide d'accorder aux agents des services techniques à compter du 1^{er} juillet 2021, l'indemnité horaire pour travail du dimanche et jours fériés.
- Le conseil municipal prend acte de la révision partielle apportée au Projet Régional de Santé de Nouvelle Aquitaine
- **Acquisition de matériels** : Le Conseil municipal décide l'acquisition de
 - ▶ 3 tables de pique-nique (dont une PMR) et 2 corbeilles avec couvercles auprès des Ets COMAT & VALCO pour un montant de..... **2.640,00 € TTC**
 - ▶ Rideaux pare soleil pour l'école maternelle (salle garderie – salle de classe - salle de motricité – couloir) auprès des Ets ARNAULT Diffusion pour un montant de **3.214,20 € TTC.**